

UIT-T GROUPES SPÉCIALISÉS

Les groupes spécialisés de l'UIT-T renforcent le système des commissions d'études, permettent de répondre rapidement aux besoins de normalisation et accordent une grande souplesse au niveau de la participation et des méthodes de travail. L'une de leurs principales caractéristiques est qu'ils sont ouverts à la participation d'entités qui ne sont pas membres. Les groupes spécialisés choisissent leurs produits, leurs méthodes de travail et leur équipe de direction.

- Groupe spécialisé sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (Groupe FG AC);
- Groupe spécialisé sur les services financiers numériques (Groupe FG-DFS)
- Groupe spécialisé sur les villes intelligentes et durables (Groupe FG-SSC)
- Groupe spécialisé "Réduire l'écart: de l'innovation à la normalisation" (Groupe FG Innovation)
- Groupe spécialisé sur la gestion intelligente de l'eau (Groupe FG-SWM)

www.itu.int/ITU-T/focusgroups

UIT-T ACTIVITÉS CONJOINTES DE COORDINATION (JCA)

Organisées en accord avec les Secteurs du développement des télécommunications (UIT-D) et des radiocommunications (UIT-R) de l'UIT, les activités conjointes de coordination servent à coordonner les travaux de l'UIT-T dans l'ensemble des commissions d'études de l'UIT-T afin de supprimer les lacunes et les doubles emplois. Elles facilitent la présentation de contributions par des participants extérieurs somme les organisations de normalisation, forums et consortiums concernés, ou encore les établissements universitaires et instituts de recherche.

Activités conjointes de coordination existantes:

- Activité conjointe de coordination sur les réseaux pilotés par logiciel (JCA-SDN)
- Activité conjointe de coordination sur les Aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet (JCA-Res178)
- Activité conjointe de coordination sur la protection en ligne des enfants (JCA-COP)
- Activité conjointe de coordination sur l'informatique en nuage (JCA-Cloud)
- Activité conjointe de coordination sur l'Internet des objets (JCA-IoT)
- Activité conjointe de coordination sur les TIC et les changements climatiques (JCA-ICT&CC)
- Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF)
- Activité conjointe de coordination sur la gestion d'identité (JCA IdM)
- Activité conjointe de coordination sur la TVIP (JCA-IPTV)
- Activité conjointe de coordination sur les tests de conformité et d'interopérabilité (JCA-CIT)

www.itu.int/ITU-T/jca

12-2014

UIT-T INITIATIVES MONDIALES DE NORMALISATION

Une initiative mondiale de normalisation (GSI) n'est pas une entité de travail, mais est une dénomination qui recouvre l'ensemble des activités réalisées au moyen de réunions, sur un même lieu, des commissions d'études concernées et des Groupes du Rapporteur, dans le cadre d'un programme de travail coordonné et géré par une JCA. Des séries de Questions sont étudiées simultanément par les Rapporteurs de différentes commissions d'études, selon un programme de travail concerté. Les GSI sont utilisées pour accélérer le travail en réponse aux besoins du marché afin d'instaurer un centre de coordination visible pour l'activité. Elles autorisent la participation d'experts et d'établissements universitaires invités.

Initiatives GSI existantes:

- Initiative mondiale de normalisation sur la TVIP (IPTV-GSI)
- Initiative mondiale de normalisation sur l'Internet des objets (IoT-GSI)

www.itu.int/ITU-T/gsi



Union internationale des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse
www.itu.int

Imprimé en Suisse
Genève – Décembre 2014



Les Commissions d'études de l'UIT-T

Le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT

L'UIT-T constitue un partenariat international public-privé unique en son genre qui s'emploie à élaborer des normes internationales pour les télécommunications/ TIC. Les 193 Etats Membres de l'UIT et les plus de 450 entités du secteur privé, établissements universitaires et instituts de recherche et organisations de la société civile qui participent à ses travaux, soumettent des idées, contributions et sujets en rapport avec la normalisation, pour faire en sorte que l'UIT-T évolue au rythme des besoins du marché. Les travaux de normalisation sont effectués par les commissions d'études, avec l'appui indispensable d'instances telles que les groupes spécialisés, les activités conjointes de coordination et les initiatives mondiales de normalisation.



Commission
d'études
2

Aspects opérationnels

- Définition des services, numérotage et routage
- Télécommunications utilisées pour les secours en cas de catastrophe/l'alerte avancée
- Gestion des télécommunications

Des indicatifs de pays internationaux aux codes d'identification pour les téléphones mobiles et au numérotage électronique (ENUM), la Commission d'études 2 élabore des normes de télécommunication relatives au numérotage et à l'adressage, grâce auxquelles nous pouvons rester en contact, où que nous nous trouvions et quel que soit l'appareil utilisé. Même en situation de catastrophe, les télécommunications continuent à fonctionner grâce aux efforts déployés par la CE2 pour accorder la priorité aux appels d'urgence et attribuer des numéros spéciaux aux équipes de secours d'urgence des Nations Unies.

www.itu.int/tsbsg02

Commission
d'études
3

Questions d'économie et de politique générale

- Questions de tarification et de comptabilité concernant les services internationaux de télécommunication
- Questions relatives à la comptabilité, à la politique générale et à l'économie des télécommunications

La Commission d'études 3 a pour tâche d'harmoniser les tarifs d'interconnexion dans le monde, qui ont une incidence directe sur les prix des services de télécommunication payés par l'utilisateur final. En particulier, la CE3 recommande des méthodes d'établissement des coûts qui visent à maintenir des tarifs équitables et aussi bas que possible, sans pour autant compromettre le service.

www.itu.int/tsg03

Commission
d'études
5

Environnement et changements climatiques

- Compatibilité électromagnétique et effets électromagnétiques
- TIC et changements climatiques

La Commission d'études 5 normalise des méthodes afin d'évaluer les effets des TIC sur les changements climatiques et d'atténuer les effets négatifs des TIC et des déchets d'équipements électriques et électroniques sur l'environnement, par exemple grâce au recyclage des installations et des équipements TIC. Les normes élaborées par la CE5 ont aussi pour objet de protéger les équipements TIC des détériorations causées par les perturbations électromagnétiques et de protéger les utilisateurs des réseaux contre les courants et les tensions présents dans ces réseaux, ainsi que de prévenir les risques pour la santé liés aux champs électromagnétiques produits par les équipements TIC.

www.itu.int/tsg05

Commission
d'études
9

Réseaux câblés à large bande et télévision

- Réseaux de télévision et câblés intégrés à large bande

La Commission d'études 9 étudie l'utilisation des systèmes de télécommunication pour la distribution de programmes télévisuels et radiophoniques prenant en charge des fonctionnalités évoluées telles que la télévision à ultra haute définition et la télévision 3D. Elle examine aussi l'utilisation des réseaux câblés et des réseaux hybrides, conçus prioritairement pour la distribution à domicile de programmes télévisuels et radiophoniques, comme les réseaux intégrés à large bande qui acheminent des services interactifs vocaux, vidéo et de données, et donnent aussi accès à l'Internet.

www.itu.int/tsg09

Commission
d'études
11

Protocoles et spécifications de test

- Signalisation et protocoles
- Spécifications de test et tests de conformité et d'interopérabilité

La Commission d'études 11 élabore des protocoles de signalisation qui définissent le traitement des appels téléphoniques et des communications de données dans les réseaux fixes et mobiles. Il s'agit entre autres de contrôler le statut d'une ligne afin de déterminer si elle est occupée, les alertes signalant l'arrivée d'un appel et le système d'adressage qui achemine les appels. Elle est la commission d'études qui dirige les travaux de l'UIT sur les tests de conformité et d'interopérabilité et est chargée de coordonner le programme de l'UIT dans ce domaine.

www.itu.int/tsg11

Commission
d'études
12

Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience

- Qualité de service et qualité d'expérience

La Commission d'études 12 a pour but d'obtenir les niveaux de qualité de fonctionnement de bout en bout nécessaires pour assurer une qualité de service/qualité d'expérience satisfaisante dans un environnement IP caractérisé par un large éventail d'applications d'utilisateur. Elle élabore des outils logiciels qui permettent de modéliser les configurations potentielles des réseaux/terminaux et de prévoir les conséquences pour l'utilisateur des dégradations associées. Ses normes s'appliquent à l'évaluation de la qualité de service/qualité d'expérience dans des domaines aussi divers que les terminaux vocaux, l'intensité sonore et la qualité des signaux vocaux, la VoIP, la TVIP, les services multimédias, les médias en streaming, enfin, les communications à bord de véhicules, par exemple les dispositifs mains libres.

www.itu.int/tsg12

Commission
d'études
13

Réseaux futurs et informatique en nuage

- Réseaux futurs, y compris l'informatique en nuage, les réseaux mobiles et les réseaux de prochaine génération

La Commission d'études 13, qui a dirigé les travaux de normalisation des réseaux IP de prochaine génération (NGN), s'occupe maintenant de l'évolution de ces réseaux, mais ses travaux portent essentiellement sur les réseaux futurs et les aspects réseau des télécommunications mobiles. Elle s'intéresse principalement à l'informatique en nuage, aux mégadonnées, aux réseaux ubiquitaires, aux réseaux de services répartis, aux réseaux ad hoc, à la virtualisation de réseau, aux réseaux pilotés par logiciel, à l'Internet des objets et aux réseaux permettant d'économiser l'énergie.

www.itu.int/tsg13

Commission
d'études
15

Transport, accès et installations domestiques

- Réseaux, technologies et infrastructures destinés au transport, à l'accès et aux installations domestiques
- Réseaux électriques intelligents

La Commission d'études 15 normalise les réseaux de transport optiques qui permettent l'échange d'informations sur de longues distances, les réseaux d'accès à fibre optique ou en fils de cuivre au moyen desquels les abonnés se connectent, et les réseaux domestiques reliant les dispositifs à l'intérieur des locaux d'abonné et assurant l'interface avec le monde extérieur. Ses normes sur les réseaux optiques passifs sont considérées comme les plus efficaces pour la mise en œuvre de la fibre jusqu'au domicile/bâtiment. La CE15 élabore aussi des normes sur les lignes d'abonné numérique (DSL) qui connectent à l'Internet large bande plus de 600 millions d'utilisateurs dans le monde. Du fait de son expérience en matière d'optimisation des capacités de communication des infrastructures filaires, il est tout naturel que cette commission soit chargée des travaux de l'UIT sur les réseaux électriques intelligents.

www.itu.int/tsg15

Commission
d'études
16

Multimédias

- Codage, systèmes et applications multimédias
- Applications ubiquitaires et relatives à l'Internet des objets
- Accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées

La Commission d'études 16 dirige les travaux de normalisation de l'UIT-T concernant le codage, les systèmes et les applications multimédias. Elle est réputée pour sa norme de codage vidéo UIT-T H.264, récompensée par un Primetime Emmy Award, et pour la norme ultérieure UIT-T H.265. Elle élabore des normes sur la cybersanté, la visioconférence, la VoIP et l'affichage numérique. Elle est aussi la commission d'études directrice pour les applications ubiquitaires et l'Internet des objets (IoT), l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées, les systèmes de transport intelligents (ITS et la télévision utilisant le protocole Internet (TVIP).

www.itu.int/tsg16

Commission
d'études
17

Sécurité des télécommunications

- Sécurité
- Sécurité des télécommunications
- Gestion d'identité

La Commission d'études 17 de l'UIT-T est chargée de mener des études se rapportant à la sécurité, y compris la cybersécurité, la lutte contre le spam et la gestion d'identité. Elle est également responsable de l'application des communications entre systèmes ouverts, y compris l'annuaire et les identificateurs d'objet, des langages techniques, de leur méthode d'utilisation et d'autres problèmes connexes liés aux aspects logiciels des systèmes de télécommunication.

www.itu.int/tsg17